

Règlements pour l'autocross

- ⇒ 18 ans et plus, 14 à 17 ans avec une autorisation signée des 2 parents. (Si vous voulez un formulaire à l'avance pour avoir les 2 signatures à temps, veuillez nous contacter)
- ⇒ Les airbags doivent obligatoirement être retirés du véhicule
- ⇒ Pare-brise accepté
- ⇒ Les vitres de côtés et celle arrière peuvent être gardées et baissées
- ⇒ Tout matériel inflammable doit être retiré (Excepté trim de porte)
- ⇒ Filet homologué bien attaché au haut de la porte (ou cadre) et détachable du bas (filets mal bricolés refusés)
- ⇒ La ceinture du conducteur doit être fonctionnelle et portée durant la course
- ⇒ Le liquide antigel doit être remplacé par de l'eau (sauf V8 modifié ou autre véhicule modifié)
- ⇒ Radiateur modifié accepté (aucun radiateur à l'intérieur du véhicule)
- ⇒ Bumper renforcé accepté (ne doit pas dépasser la largeur des roues)
- ⇒ Dessous renforcie accepté
- ⇒ Tout type de pneus acceptés (tracteur, plein, 4 roues, etc.-pad de roue conseillés pour les gros cylindrés propulsion)
- ⇒ Les freins doivent être fonctionnels
- ⇒ Cage de retournement fortement recommandée
- ⇒ Recommandé: Poteau anti-retournement derrière le banc conducteur dépassant d'environ 1 pied par la vitre arrière
- ⇒ Extincteur ABC obligatoire à l'intérieur du véhicule
- ⇒ La porte du conducteur doit être soudée ou attaché d'une façon qu'elle ne s'ouvre pas
- ⇒ Moteur modifié accepté
- ⇒ 2 chauffeurs maximum par automobile

Déroulement d'une course :

Chacun leur tour les coureurs doivent faire, le plus vite possible, 2 tours de piste. Le cumulatif des 2 tours donne le temps final.

Si l'auto brise durant la course, le coureur est disqualifié automatiquement. (Exception considéré selon les juges)

Aucune inscription ne sera remboursable.

Pour toute questions ou pour proposer des modifications, nous contacter sur Facebook ou sur notre adresse mail.

Facebook : Évènements motorisés St-Cyprien

E-mail : evenementmotorisestcyp@gmail.com